

N°FIN/2022/31**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	9 mai 2022	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	9 mai 2022	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 43 Votants : 49

Séance du 16 mai 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi seize mai deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelynne TRESCARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAIN, Mme Michèle BARRY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothée BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. Nicolas SORET
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, pouvoir à M. Richard ZEIGER
Mme Linda GUEDJALI, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
M. Jean-Yves MESNY, pouvoir à M. Éric APFFEL
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, pouvoir à M. Bruno JAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Décision modificative n°1 année 2022 du budget annexe des ordures ménagères.**

FIN/2022/33

Conseil communautaire du

16 mai 2022

Objet : Décision modificative n°1 année 2022 du budget annexe des ordures ménagères.

Vu la délibération en date du 13 avril 2022, n° FIN/2022/23a portant sur le vote du budget primitif 2022 du budget annexe ordures ménagères,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits sur ce budget, comme suit :

Décision modificative n° 1 année 2022 budget annexe Ordures Ménagères**Section de fonctionnement**

Dépenses		Propositions
Chap 67	Charges exceptionnelles	40 000,00
Art 673	Titres annulés sur exercices antérieurs (mise à jour du fichier de la redevance incitative en lien avec la trésorerie)	40 000,00
Total		40 000,00

Recettes		Propositions
Chap 70	Produits des services et du domaine	40 000,00
Art 70611	Redevance incitative : refacturation suite aux annulations de titres	40 000,00
Total		40 000,00

Vu le bureau communautaire et la conférence des maires du 5 mai 2022,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

- APPROUVE la décision modificative ci-dessus,
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ces décisions modificatives.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET


